

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 LTr 1)

- 12-000550 / 51974001
Ascenseurs Menétrey S.A., 1680 Romont FR
service technique SAV: intervention lors de problème technique
des installations chez les clients dans toute la Suisse
Horaire indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.06.2012–30.05.2015 (Nouveau permis)
- 12-000546 / 64799273
Novartis Centre de Recherche Santé Animale SA, 1566 St-Aubin FR
service technique: intervention d'urgence et de dépannage (infrastructure
et laboratoire) sur tout le site.
Horaire indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.06.2012–31.05.2015 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

24 juillet 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail